

Vente de SFR, un conte macabre

Eric Dupond, Secrétaire économie et réglementation

Le vendredi 10 avril à 8h30, le communiqué de presse est tombé Orange, Free et Bouygues annonçaient avoir trouvé un accord avec Altice pour le rachat de SFR.

Les clients B2B sont pour Bouygues ainsi que le réseau mobile qu'il avait en partage avec SFR (zone non dense), le B2C et les fréquences seront partagées en trois parts à peu près égales entre les trois acteurs.

Les directions de la communication des trois acteurs ont été prolixes pour créer un narratif et un suspense, malgré le peu d'information tangible disponible.

Maintenant que la poussière est retombée, prenons le temps d'analyser

Tout d'abord le rachat ne comprend pas :

- Les opérations de SFR en outre-mer,
- Le réseau de fibre contenu dans XP fibre (les RIP/Zones AMEL ou rurales et les zones AMII ou villes moyennes),
- La relation client (intelcia et ses call centers)
- Altice Technical Services France et ERT qui fournissent le déploiement et la maintenance des réseaux fixe et mobile de SFR.

Toutes ces sociétés emploient plusieurs milliers de personnes et la plupart ne pourront pas survivre après la disparition de SFR. Quid de leurs salariés !

Le découpage de SFR ou « L'Equarrissage pour tous »

Comme dans la pièce de Boris Vian les protagonistes frères et sœurs ennemis se retrouvent pour célébrer un mariage et ils finissent par s'équarrir les uns et les autres.

Le deal est d'une complexité effrayante (1) Un **découpage compliqué** avec SFR Business et une partie de l'infrastructure pour Bouygues, et des clients particuliers, fixe et mobile, découpé en 3 parts presque égales. (2) La **méthode est unique**, SFR est racheté par les trois mais chacun ne reprend qu'une partie des fonds de commerce.

En résumé : On achète une société, on reprend les fonds de commerce et on liquide la société avec ses salariés.

La mise en œuvre de cette opération sera très longue et très délicate, elle durera certainement plusieurs années et coûtera bien plus cher que les 20+Mds€.

Pour l'emploi c'est d'ores et déjà plié. Christel Heydemann a précisé, en CSEC, qu'aucun salarié de SFR ne sera repris par Orange. On peut penser qu'il en sera de même pour Iliad. Bouygues en reprenant SFR business et quelques infrastructures devrait reprendre une petite partie des personnels. **Dans aucune des quatre sociétés les représentants des personnels n'ont été informés et consultés, aucune discussion n'a été ouverte sur l'avenir des 8000 salariés de SFR et des 5000 des sociétés non rachetées qui vont disparaître.**

Vente de SFR, un conte macabre

Eric Dupond, Secrétaire économie et réglementation

La CFE CGC Télécom, première organisation syndicale du secteur, a envoyé une mise en demeure aux quatre opérateurs pour que les opérateurs clarifient les aspects sociaux et opérationnels de leur accord.

Un massacre social mais pour quels résultats ?

Dans les grandes masses, les positions ne vont pas vraiment changer pour Orange : avec **27/28% du marché chacun pour Bouygues et Free et 43/44% pour Orange**. En mettant Bouygues et Free au coude à coude, ils espèrent convaincre les autorités de la concurrence que l'intensité concurrentielle entre les acteurs ne diminuera pas et qu'il sera inutile de remettre un quatrième acteur dans le jeu.

La chimère du marché à 3 opérateurs

Tous les grands marchés Européens ont 4 acteurs au moins. Il est impossible d'imaginer un passage de 4 à 3 sur la France sans entraîner **un bouleversement majeur des équilibres** dans toute l'Europe. Pour Orange, en cas de succès l'Espagne, la Pologne et la Belgique passeraient de 4 à 3. Et nous serions les grands perdants de cette histoire : Entre le rachat de MasOrange (4,25 Mds€) et de ses dettes et cet achat de près de 5 Mds€ à crédit, Orange aura atteint voire dépasser son seuil limite d'endettement. Aucune, opération de croissance externe majeure entraînant de la dette ne pourra se faire pendant plusieurs années.

Mais dans le cas contraire, si comme en Espagne, le régulateur **impose un marché à 5 avant d'autoriser le rachat de SFR**. Cela sera un problème majeur, en effet un nouvel entrant récupèrera à prix cassé des infrastructures des fréquences voir même des portefeuilles de clients et pourrait lancer, comme Digi en Espagne, des **forfaits mobiles à 6 euros** et des **connexions fixe à 10€**.

Le démantèlement de SFR sera tellement compliqué que pendant que le nouvel entrant attaquera les trois opérateurs ne seront pas en capacités de réagir. En Espagne Digi a profité de la fusion entre MasMovil/Orange et des difficultés de Movistar et Vodafone pour attaquer avec succès le marché.

Bref quel que soit le scénario Orange, in fine, ne sera pas le grand gagnant.

En conclusion, une histoire sans fin, une pluie d'argent et un mur de dette

C'est une opération qui va être très onéreuse (5Mds€) pour Orange et financé par de la dette. Les quatre ans qui viennent devront être celle du désendettement afin de pouvoir financer SFR à un coût raisonnable. Le résultat final sera atteint au-delà de « trust the future » et dépendra des décisions des autorités de la concurrence. Dans tous les scénarios, **Orange enrichira les banquiers pour des gains marginaux à l'échelle Européenne !**

Mais **un seul gagnant à court terme Patrick Drahi**, qui va récupérer plus de 11Mds€ de la destruction de SFR. Et comme un bonheur en appelle toujours un autre, Patrick Drahi pourra enfin payer son **redressement fiscal massif de plus de 7Mds€** aux autorités Suisse.

L'article complet sur www.cfecgc-orange.org/economie-et-reglementation-des-telecoms/